

AGRÉMENT DES PERSONNES INTERVENANT A TITRE BÉNÉVOLE POUR LES RANDONNÉES DE CYCLOTOURISME

BICYC B	FICHE D'IDENTIFICATION D'ÉCOLE										
Circonscription (s) :	École <input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> élémentaire <input type="checkbox"/> primaire					Numéro identification					
Adresse postale :											

Remarques : Pour des raisons de qualité des apprentissages et de sécurité des élèves, le recours à des intervenants bénévoles doit revêtir un caractère **exceptionnel**.

L'agrément est délivré pour une durée d'une année scolaire. Il peut être étendu à cinq ans suite à une vérification annuelle des conditions d'honorabilité par une consultation du FIJASV (Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes) par les services de la DSDEN 76.

1. Renseignements concernant le candidat à l'agrément (tous les champs sont obligatoires):

NOM : Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Prénom : Né(e) le :/...../.....

Lieu de naissance (ville + code postal) : Pays (si naissance à l'étranger) :

Adresse précise :

..... CP : Ville :

Tel : Courriel :

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et les modalités d'intervention fixées avec l'enseignant(e).

Date : ____ / ____ / 20____

Signature :

2. Identification du directeur de l'école :

Madame, Monsieur Directrice, Directeur de l'école à
....., certifie que la personne désignée ci-dessus a été informée du projet pédagogique concernant les sorties bicyclettes sur route, de leur rôle et de leur responsabilité, et l'autorise à intervenir dans ce cadre..

Date : ____ / ____ / 20____

Cachet de l'école et Signature :

3. Test, composé de deux épreuves, permettant de vérifier les compétences pour l'exercice de l'activité concernée :

Épreuve de maniabilité :

1. Rouler dans un couloir de 10 mètres de long sur 30 à 40 cm de large (entre les coupelles).
2. Effectuer un changement de direction sur la droite ou sur la gauche et signaler ce changement de direction en lâchant la main droite ou la main gauche du guidon et en la levant.
3. Se déplacer jusqu'au portique et passer en dessous sans le toucher et sans descendre du vélo.
4. Effectuer un slalom entre les coupelles sur une quinzaine de mètres.
5. Rouler sur 5 mètres en ligne droite et jusqu'à l'obstacle (latte, planche, cerceau...), descendre du vélo et soulever le vélo pour passer par-dessus sans le toucher.
6. Rouler sur une dizaine de mètres jusqu'à la coupelle le plus lentement possible sans descendre du vélo et sans mettre les pieds au sol.
7. Prendre un objet dans une main et rouler sur environ 7 mètres jusqu'aux coupelles. Faire le tour à l'extérieur des coupelles et changer l'objet de main. Revenir au point de départ pour déposer l'objet.
8. Rouler sur une dizaine de mètres en accélérant. Faire tomber la première latte sans faire tomber la deuxième distante de 40 cm.

Ce test est validé si au moins 5 items sur 8 sont réussis.

NOM et Prénom du candidat à l'agrément (Randonnées cyclotourisme) :

Épreuve de déplacement en groupe :

Sur un parcours circulaire de 200 mètres, placer deux coupelles à 100 mètres de distance. Les adultes se déplacent par groupes de 3 (cycliste A, cycliste B et cycliste C). Chaque groupe de 3 cyclistes évolue à tour de rôle.

Consignes pour le parcours qui se réalise en 2 tours de circuit :

Au premier cycliste du groupe (cycliste A) : rouler à allure régulière et, à hauteur de la coupelle noire, ralentir un peu et s'écarter sur la droite pour laisser passer les deux partenaires (cyclistes B et C) et se replacer dans le sillage du dernier (cycliste C). Pour les 3 cyclistes, rouler en maintenant un écart de sécurité constant avec le cycliste précédent.

Pour le cycliste B : ralentir un peu au niveau de la coupelle grise et s'écarter sur la droite pour laisser passer les deux partenaires (cyclistes C et A) et se replacer dans le sillage du dernier (cycliste A). Pour les 3 cyclistes, rouler en maintenant un écart de sécurité constant avec le cycliste précédent.

Pour le cycliste C : ralentir un peu au niveau de la coupelle noire et s'écarter sur la droite pour laisser passer les deux partenaires (cyclistes A et B) et se replacer dans le sillage du dernier (cycliste B). Pour les 3 cyclistes, rouler en maintenant un écart de sécurité constant avec le cycliste précédent.

Les 3 cyclistes doivent effectuer 3 fois le parcours soit 6 tours de circuit.

Ce test est validé si les 6 tours ont été effectués à vitesse constante, en conservant un intervalle de sécurité entre les cyclistes et en réalisant les changements de tête de file sans prise de risque.

Test de capacités physiques Lieu :	Réunion d'information Emargement du bénévole Lieu :	Le CPD EPS ou le CPC EPS
OUI – NON		Nom, Prénom : Date : ____ / ____ / 20____ Signature :

4. Délivrance de l'agrément.

Année scolaire	Date de consultation du FIJAISV par la DSDEN 76	Décision de la directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime	
		Agrément Accordé	Agrément refusé
20 / 20			Motif :

Date d'effet : ____ / ____ / 20____

Pour l'Inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine Maritime
et par délégation

L'Adjoint à la directrice académique des services de l'Éducation nationale chargé du premier degré

Jérôme PAILLETTE

5. Procédure de vérification annuelle des conditions d'honorabilité de l'intervenant bénévole.

Années scolaires	Dates de consultation du FIJAISV par la DSDEN 76	Décision de la directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime	
		Agrément Accordé	Agrément refusé
20 / 20			
20 / 20			
20 / 20			
20 / 20			